

AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL

CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET DE 3^{ème} VOIE

SESSION 2007

RESOLUTION D'UN CAS PRATIQUE

**exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés
par un agent de maîtrise territorial dans l'exercice de ses fonctions,
au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt**

Durée : 2h00

Coefficient : 3

SPECIALITE : TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION ET DES ACTIVITES ARTISTIQUES

Vous êtes agent de maîtrise et vous exercez vos fonctions en tant que chef d'une équipe de six personnes au sein de la direction " communication et activités artistiques " .

Au sein de votre équipe, les six agents travaillent en trinômes (groupes de trois personnes). Alain Térieur et Edmond Prochain appartiennent à un des deux trinômes. Alain Térieur, sans formation initiale, âgé de 51 ans, occupe ce même poste depuis 7 ans ; Edmond Prochain, âgé de 23 ans, titulaire de plusieurs diplômes professionnels (CAP, BEP et Bac professionnel), occupe là son premier poste. Ces deux agents éprouvent des difficultés à travailler ensemble.

Par ailleurs, un agent de l'autre trinôme, dénommé Gilbert Monlatin, vient d'arriver dans votre équipe à la suite d'un changement de service voulu par le directeur des services techniques. En 6 ans, Gilbert Monlatin occupe son quatrième poste au sein de la collectivité.

Cet agent remet systématiquement en question la répartition des tâches que vous effectuez, en estimant que vous n'êtes pas la personne la mieux placée pour savoir qui doit faire quoi dans l'équipe.

Compte tenu de ces éléments, et à l'aide des documents joints, il vous est demandé de répondre aux questions suivantes :

Quels sont, en général, les signes montrant un conflit au sein d'une équipe ? (3 points)

Dans le contexte qui vous est donné, caractérisez les types de conflits en présence. (5 points)

Comment procéderiez-vous afin d'essayer de régler ces conflits ? (8 points)

Quelles seraient les conséquences pour l'équipe de l'absence de prise en compte des conflits ? (4 points)

Documents joints :

Document 1 : Développer son autorité naturelle - La Gazette des communes - 5 juin 2006 - 2 pages

Document 2 : Régler les conflits dans l'équipe - Techni.Cités - 23 mai 2006 - 1 page

Document 3 : Motiver son équipe - Techni.Cités - 23 novembre 2005 - 1 page

Document 4 : Prévenez les conflits dans votre équipe de travail - www.posactionplus.com - 1 page

Document 5 : Comment s'affirmer en toute sérénité - La Gazette des communes - 8 août 2005 - 2 pages

Ce sujet comporte 8 pages

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom, ni signature ou paraphe.

- Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) autre que celle figurant le cas échéant dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.

- Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.